

## REGARD

Par *Christiam  
Bombédiac*

Le thon à la ligne  
n'est pas la  
« surpêche »



**E**n 1959 Saint-Jean-de-Luz coiffait la couronne de premier port thonier de France, bien avant que la Méditerranée s'y mette et ne soit pillée. L'année suivante, le maire de l'époque, **Pierre Larramendy**, inaugurerait « La Grande Semaine de Septembre » qui pendant plusieurs années a fait revivre le passé historique de la ville. Au fil des ans, celle-ci a su créer autour de son port de pêche l'image d'une destination touristique attractive. Une fois l'an, la fête du thon en est le symbole.

Perdurera-t-elle ? Telle est la question après l'annonce de l'inscription de la France dans la démarche européenne visant à l'interdiction du thon rouge. Une telle restriction aurait de lourdes conséquences économiques et ne ferait que s'ajouter à celles d'autres espèces de poissons interdites ou très encadrées, comme l'anchois, qui fait aussi la réputation de Saint-Jean-de-Luz.

Nombreux sont les scientifiques qui estiment que le thon rouge est une espèce surexploitée. Les pêcheurs luziens, eux, ne veulent pas trinquer pour les pilleurs, et cela d'autant moins qu'ils ont été les premiers lors de la création de « l'Europe bleue » à ouvrir la voie des quotas.

Ils entendent défendre leur vocation, une pêche artisanale qu'ils pratiquent à la ligne, à l'appât vivant, tout un art. Avec un volume traité représentant 10 à 15 % de la criée (soit 170 tonnes) le thon rouge concerne une quinzaine de bateaux, et a depuis longtemps associé sa consommation à la vie estivale. On est loin, ici, de la pêche industrielle et des importations massives du Japon, grand amateur de sushis qui consomme à lui seul 80 % des thons rouges pêchés dans le monde.

La balle est désormais dans le camp de l'ICCAT<sup>(1)</sup> qui statuera sur le sort de l'espèce en octobre à... Paris ! Les pêcheurs luziens ne demandent rien d'autre que la reconnaissance de leur différence ! La pêche à la ligne n'est pas la surpêche. Ils gardent l'espoir que leur ministre **Bruno Le Maire**, ainsi que **Jean-Louis Borloo** et **Chantal Jouanno** resteront fidèles à leur promesse de préserver la pêche artisanale. Cependant, ce n'est pas parce que la France se prononce pour l'interdiction du commerce international du thon rouge qu'elle en interdit la commercialisation nationale. Il n'est donc pas étonnant d'en trouver chez son poissonnier. Et vive la pipérade qui l'accompagne !

Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique

## LE SITE INTERNET DU MOIS [www.lagun-garazi.org](http://www.lagun-garazi.org)

Atelier d'insertion, l'association Lagun (Saint-Jean-Pied-de-Port) propose depuis plus de 10 ans un atelier d'entretien de sentiers et de berges ainsi qu'un atelier de création de costumes traditionnels et costumes de scène. Un catalogue des créations de costumes est même proposé en ligne avec possibilité de demandes de devis.



## KENNY BERTONAZZI - DIRECTEUR GÉNÉRAL STEP STEP, l'insertion par l'activité économique

« **L**a Fédération Française de Football ne se limite pas à la 1<sup>ère</sup> et la 2<sup>nd</sup>e divisions.

Celles-ci ne pourraient exister sans toutes les autres ». C'est l'image qu'a choisie **Kenny Bertonazzi** pour illustrer tout le bénéfice de la cohésion sociale appliquée au monde économique. L'aventure commence en 2001 avec la création de STEP, une entreprise d'insertion, spécialisée dans le numérique et la gestion électronique de documents, à l'initiative de Total et d'autres acteurs, dont l'entreprise. En 2002, il



en devient le directeur général. « Nous embauchons des personnes qui présentent un déficit de compétitivité sur le territoire. Elles restent 24 mois en poste et nous les aidons à construire leur projet professionnel de sortie, en nous appuyant sur le tissu d'entreprises locales ». Sur sa lancée, Kenny Bertonazzi fonde il y a 2 ans Soletic Développement, une holding d'animation et de financement, avec l'objectif de favoriser le développement et la création d'entreprises innovantes, à forte dimension sociale et environnementale. Celle-ci donnera naissance en 2009 à TEDD, entreprise d'insertion spécialisée dans la vente et l'installation photovoltaïque, et prochainement à d'autres structures dans le bois énergie et l'énergie verte, secteurs pourvoyeurs d'emplois. « Nos statistiques montrent qu'à 1 an, 72 % des personnes sorties sont en emploi ».

**Kenny Bertonazzi est titulaire d'un DESS Management de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et ancien auditeur du Collège des Hautes Etudes de l'Environnement et du Développement Durable. En 2003, il crée à Pau la société IPVSET, fournisseur d'accès internet, avant de rejoindre STEP en 2002. Ses moteurs : une forte sensibilité à l'insertion et à l'éthique du management. «Un collaborateur bien dans ses baskets le rend toujours à l'entreprise.»**

## Rencontres avec la Poste

L'initiative est nationale et s'est déployée sur les Pyrénées-Atlantiques en mars et avril derniers : La Poste s'est engagée sur une démarche pro-active vers ses clients (particuliers et professionnels) afin de mieux connaître leurs besoins et leurs attentes. C'est sous la forme de tables rondes qu'ont été organisées ces rencontres. L'objectif : utiliser les informations remontées pour définir au 30 juin une charte d'engagement du courrier, afin notamment d'améliorer la satisfaction client, de faire connaître et d'adapter les services.